Informations de base

2021/2232(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
L'Union européenne et les enjeux liés à la sécurité dans la région indopacifique **Subject** 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	AFET Affaires étrangères	MCALLISTER David (EPP)	15/06/2021
		Rapporteur(e) fictif/fictive ARA-KOVÁCS Attila (S&D) TUDORACHE Dragoş (Renew) ALAMETSÄ Alviina (Greens/EFA) FOTYGA Anna (ECR) BONFRISCO Anna (ID) DEMIREL Özlem (The Left) WALLACE Mick (The Left)	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
16/12/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2022	Vote en commission		
04/04/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0085/2022	Résumé
06/06/2022	Débat en plénière		
07/06/2022	Décision du Parlement	T9-0224/2022	Résumé

Informations techniques

Référence de la procédure	2021/2232(INI)

Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/07671

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE700.477	29/11/2021	
Amendements déposés en commission		PE703.088	20/12/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0085/2022	04/04/2022	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0224/2022	07/06/2022	Résumé

L'Union européenne et les enjeux liés à la sécurité dans la région indopacifique

2021/2232(INI) - 04/04/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de David McALLISTER (PPE, DE) sur l'Union européenne et les défis en matière de sécurité dans la région indopacifique.

L'Union européenne définit la région indo-pacifique comme une zone s'étendant de la côte est de l'Afrique aux États insulaires du Pacifique. La région compte 60% de la population mondiale et sept membres du G20 et elle est un acteur essentiel de l'ordre international.

La communication conjointe récemment adoptée sur une stratégie de l'Union pour la coopération dans la région indo-pacifique reflète une évolution profonde et nécessaire dans la façon dont l'Union considère ses intérêts ainsi que les possibilités et les difficultés qui se présentent à elle dans la région indo-pacifique et son ambition de jouer un rôle plus déterminant dans cette région d'importance géopolitique et économique croissante.

Réponse de l'Union européenne aux défis en matière de sécurité dans la région indo-pacifique

Saluant la communication conjointe sur une stratégie de l'Union pour la coopération dans la région indo-pacifique, le rapport a demandé à l'Union d' utiliser la stratégie comme **un outil destiné à renforcer sa présence et son influence dans la région** en développant les liens stratégiques et en approfondissant de manière globale le dialogue et la coopération en matière de sécurité et de défense avec les pays et les organisations de la région qui partagent les mêmes valeurs.

Les députés sont préoccupés par le fait que les dirigeants chinois n'ont pas condamné clairement l'agression illégale de la Russie à l'encontre de l' Ukraine. Ils ont invité les dirigeants chinois à assumer leurs responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et à non seulement condamner la violation flagrante commise par la Russie, mais aussi à utiliser leurs contacts avec le président russe pour l'exhorter à mettre immédiatement un terme à cette agression violente.

Les députés se sont félicités du soutien massif exprimé par les pays de la région indo-pacifique à l'occasion du vote de l'Assemblée générale des Nations unies du 2 mars sur la résolution dans laquelle celle-ci déplore l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Ils ont néanmoins regretté qu'outre la Chine, l'Inde, Madagascar, le Mozambique, le Laos, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, la Tanzanie et le Viêt Nam se soient abstenus sur le texte final et ont encouragé ces pays à revoir leur position.

Le rapport a souligné la nécessité de **garantir l'unité de l'Union**, condition préalable pour réaliser l'ambition de souveraineté stratégique ouverte de l' Union dans le contexte de l'agression récente de la Russie à l'encontre de l'Ukraine. Il a invité le Conseil de l'Union européenne à faire preuve de davantage d'unité concernant l'adoption de mesures visant à **réagir à la politique antidémocratique et au comportement agressif de la Chine**, qui met en danger la souveraineté de ses voisins et la stabilité de la région indo-pacifique. Notant que l'engagement croissant des États-Unis dans la région indo-pacifique a des répercussions sur la sécurité européenne, les députés ont réaffirmé la nécessité d'une Union européenne de la défense performante.

Une souveraineté stratégique qui s'appuie sur le multilatéralisme et sur l'ordre international fondé sur des règles

Les députés sont préoccupés par la menace que représentent les tensions actuelles dans la région pour la sécurité, la paix et la stabilité mondiales ainsi que pour la communication libre et ouverte dans les domaines maritime, aérien, spatial et informatique. Ils ont encouragé les services compétents du Service européen pour l'action extérieure à analyser les répercussions de l'agression de la Russie contre l'Ukraine et à examiner la manière dont l' Union pourrait réagir à une détérioration de la situation en matière de sécurité dans la région indo-pacifique, réaffirmant que l'Union pourrait jouer un rôle stabilisateur dans la région.

Préoccupés par le renforcement rapide des forces militaires en Chine, les députés ont souligné que **l'approche de l'Union à l'égard de la Chine doit être unifiée, pragmatique, pluridimensionnelle et fondée sur des principes**. Elle devrait reposer sur la coopération sur des questions d'intérêt commun et de portée mondiale, telles que la lutte contre le changement climatique, et faire concurrence à la Chine pour ce qui est de proposer d'autres options économiques, politiques et stratégiques aux pays tiers et lui faire opposition, voire la sanctionner, sur les questions telles que le respect de la démocratie et des droits de l'homme.

Soulignant l'importance la **coopération en matière de connectivité** pour que l'Union et la région indo-pacifique puissent relever les nouveaux défis en matière de sécurité, le rapport a plaidé pour la réalisation de projets concrets et visibles dans les domaines de la cybersécurité, de la connectivité numérique et des infrastructures critiques, de la sécurité de l'infrastructure globale de l'internet, notamment les câbles sous-marins, de la sécurité climatique et du développement durable. Les députés ont recommandé de définir la région indo-pacifique comme **une région présentant un intérêt stratégique majeur pour l'Union** lors de l'élaboration de la boussole stratégique de l'Union.

Renforcer les partenariats avec les organisations de la région et les pays démocratiques

Les députés ont appelé à renforcer les partenariats existants avec les acteurs régionaux et à en établir de nouveaux. Ils ont demandé à l'Union de consolider sa présence dans la région en approfondissant la coopération avec l'ASEAN et ses membres. Ils se sont félicités de l'étroite coordination avec l'Australie, le Japon, la République de Corée et la Nouvelle-Zélande en réponse à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Ils ont demandé à l'Union d'améliorer sa coopération stratégique avec l'Inde.

Les députés ont fermement réfuté toute tentative de propagande chinoise visant à établir des similitudes entre la guerre russe en Ukraine et la situation globale de **Taïwan** en matière de sécurité. Ils ont souligné la nécessité d'une coordination plus étroite avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan, réaffirmant que la Chine et Taïwan devraient adopter une attitude constructive fondée sur le dialogue dans leurs relations.

La liberté des biens communs mondiaux, base fondamentale des relations entre l'Union et la région indo-pacifique

Le rapport a invité l'Union à intensifier son action extérieure, en particulier ses efforts diplomatiques, afin de renforcer l'état de droit au large des côtes et d'améliorer également la coopération maritime avec les pays de la région indo-pacifique. L'Union devrait garantir une présence navale européenne permanente et crédible dans l'océan Indien.

Les députés ont également invité l'Union et l'OTAN à aligner leurs stratégies respectives visant à apporter des **réponses adéquates aux cyberattaques et à la désinformation** en provenance de la région. Ils ont proposé de créer un centre de communication stratégique de l'Union indépendant pour la région indo-pacifique. Ils ont également demandé à l'Union de mettre en place des partenariats régionaux et mondiaux avec des producteurs régionaux démocratiques de **technologies critiques**.

Enfin, l'Union et les pays partenaires partageant les mêmes valeurs sont exhortés à renforcer leur coopération en matière de sécurité nucléaire et de non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et à soutenir la mise en œuvre et l'universalisation du traité sur le commerce des armes dans la région indo-pacifique.

L'Union européenne et les enjeux liés à la sécurité dans la région indopacifique

2021/2232(INI) - 07/06/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 474 voix pour, 60 contre et 80 abstentions, une résolution sur l'Union européenne et les défis en matière de sécurité dans la région indo-pacifique.

L'Union européenne définit la région indo-pacifique comme une zone s'étendant de la côte est de l'Afrique aux États insulaires du Pacifique. La région compte 60% de la population mondiale et sept membres du G20 et elle est un acteur essentiel de l'ordre international.

Réponse de l'Union européenne aux défis en matière de sécurité dans la région indo-pacifique

Saluant la communication conjointe sur une stratégie de l'Union pour la coopération dans la région indo-pacifique, le Parlement a demandé à l'Union d' utiliser la stratégie comme un outil destiné à **renforcer sa présence et son influence dans la région** en développant les liens stratégiques et en approfondissant de manière globale le dialogue et la coopération en matière de sécurité et de défense avec les pays et les organisations de la région qui partagent les mêmes valeurs.

Le Parlement a souligné que la guerre d'agression illégale et non provoquée de la Russie à l'encontre de l'Ukraine aura des conséquences profondes et durables sur les relations internationales et que l'Union doit par conséquent **consolider encore ses engagements internationaux**, comme le prévoit la boussole stratégique, y compris dans la région indo-pacifique, qui est une région stratégique clé.

Les députés se félicitent du soutien massif exprimé par les pays de la région indo-pacifique à l'occasion des votes de l'Assemblée générale des Nations unies du 2 mars sur la résolution dans laquelle celle-ci déplore l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Tout en rappelant qu'aucun pays de

la région n'a voté contre la résolution, le Parlement a néanmoins regretté qu'outre la Chine, l'Inde, Madagascar, le Mozambique, le Laos, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, la Tanzanie et le Viêt Nam se soient abstenus sur le texte final.

Les dirigeants chinois sont invités à assumer leurs responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et à non seulement condamner la violation flagrante commise par la Russie, mais aussi à utiliser leurs contacts étroits avec le président russe pour l'exhorter à mettre immédiatement un terme à cette guerre d'agression violente.

La résolution a souligné la nécessité de **garantir l'unité de l'Union**, condition préalable pour réaliser l'ambition de souveraineté stratégique ouverte de l' Union dans le contexte de l'agression récente de la Russie à l'encontre de l'Ukraine. Elle a invité le Conseil de l'Union européenne à faire preuve de davantage d'unité concernant l'adoption de mesures visant à réagir à la politique antidémocratique et au comportement agressif de la Chine, qui met en danger la souveraineté de ses voisins et la stabilité de la région indo-pacifique. Notant que l'engagement croissant des États-Unis dans la région indo-pacifique a des répercussions sur la sécurité européenne, les députés ont réaffirmé la nécessité d'une Union européenne de la défense performante.

Une souveraineté stratégique qui s'appuie sur le multilatéralisme et sur l'ordre international fondé sur des règles

Les députés sont préoccupés par la menace que représentent les tensions actuelles dans la région pour la sécurité, la paix et la stabilité mondiales ainsi que pour la communication libre et ouverte dans les domaines maritime, aérien, spatial et informatique. Ils ont encouragé les services compétents du Service européen pour l'action extérieure à analyser les répercussions de l'agression de la Russie contre l'Ukraine et à examiner la manière dont l' Union pourrait réagir à une détérioration de la situation en matière de sécurité dans la région indo-pacifique, réaffirmant que l'Union pourrait jouer un rôle stabilisateur dans la région.

Préoccupé par le renforcement rapide des forces militaires en Chine, ainsi que par son attitude qui vise à défendre ses revendications territoriales en mers de Chine orientale et méridionale, le Parlement a souligné que **l'approche de l'Union à l'égard de la Chine doit être unifiée, pragmatique, pluridimensionnelle et fondée sur des principes**. Elle devrait reposer sur la coopération sur des questions d'intérêt commun et de portée mondiale, telles que la lutte contre le changement climatique, et faire concurrence à la Chine pour ce qui est de proposer d'autres options économiques, politiques et stratégiques aux pays tiers et lui faire opposition, voire la sanctionner, sur les questions telles que le respect de la démocratie et des droits de l'homme.

Prenant acte de la conclusion récente du pacte de sécurité trilatéral AUKUS, le Parlement a regretté l'absence de consultation préalable dans ce processus et a exprimé sa solidarité envers la France. Il s'est dit convaincu que des relations solides entre l'Union européenne et l'Australie sont importantes pour la stabilité de la région. Soulignant l'importance de la **coopération en matière de connectivité** entre l'Union et la région indo-pacifique, les députés ont également plaidé pour la réalisation de projets concrets et visibles dans les domaines de la cybersécurité, de la connectivité numérique et des infrastructures critiques, de la sécurité de l'infrastructure globale de l'internet, notamment les câbles sous-marins, de la sécurité climatique et du développement durable.

Renforcer les partenariats avec les organisations de la région et les pays démocratiques

Les députés ont appelé à renforcer les partenariats existants avec les acteurs régionaux et à en établir de nouveaux. Ils ont demandé à l'Union de consolider sa présence dans la région en approfondissant la coopération avec l'ASEAN et ses membres. Ils se sont félicités de l'étroite coordination avec l'Australie, le Japon, la République de Corée et la Nouvelle-Zélande en réponse à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Ils ont demandé à l'Union d'améliorer sa coopération stratégique avec l'Inde.

Les députés ont fermement réfuté toute tentative de propagande chinoise visant à établir des similitudes entre la guerre russe en Ukraine et la situation globale de **Taïwan** en matière de sécurité. Ils ont souligné la nécessité d'une coordination plus étroite avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan, réaffirmant que la Chine et Taïwan devraient adopter une attitude constructive fondée sur le dialogue dans leurs relations.

La liberté des biens communs mondiaux, base fondamentale des relations entre l'Union et la région indo-pacifique

Le Parlement a invité l'Union à intensifier son action extérieure, en particulier ses efforts diplomatiques, afin de renforcer l'état de droit au large des côtes et d'améliorer également la coopération maritime avec les pays de la région indo-pacifique. L'Union devrait garantir une présence navale européenne permanente et crédible dans l'océan Indien.

Les députés ont également invité l'Union et l'OTAN à aligner leurs stratégies respectives visant à apporter des réponses adéquates aux cyberattaques et à la désinformation en provenance de la région. Ils ont proposé de créer un centre de communication stratégique de l'Union indépendant pour la région indo-pacifique. Ils ont également demandé à l'Union de mettre en place des partenariats régionaux et mondiaux avec des producteurs régionaux démocratiques de technologies critiques.

Enfin, l'Union et les pays partenaires partageant les mêmes valeurs sont exhortés à renforcer leur coopération en matière de sécurité nucléaire et de non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et à soutenir la mise en œuvre et l'universalisation du traité sur le commerce des armes dans la région indo-pacifique.